



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20547
29 mars 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 29 MARS 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les forces iraniennes se sont rendues coupables des violations suivantes des dispositions du cessez-le-feu.

1. Le 14 mars 1989, de 7 h 30 à 9 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 5 pelleteuses, 3 bulldozers, 2 niveleuses et 13 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils surélevaient une digue en terre et procédaient à la réfection de routes aux points de coordonnées 304-661, 242-718, 344-583 et 299-659, à une distance de 700 à 1 000 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
2. Le même jour, de 10 h 45 à 11 h 10, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer et de 10 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils consolidaient une route au point de coordonnées 536-296, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
3. Le 14 mars 1989 également, de 8 h 30 à 11 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 3 bulldozers, 1 rouleau compresseur et 5 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes aux points de coordonnées 548-228 et 547-233, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
4. Le 15 mars 1989, la partie iranienne a creusé une tranchée transversale entre sa première ligne de défense et une de ses positions avancées au point de coordonnées 945-810, à 900 mètres des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.
5. Le même jour, à 10 heures, la partie iranienne a installé 2 canons SPG-9 au point de coordonnées 945-807, à 800 mètres des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.

6. Le même jour, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne face aux positions de notre IIIe corps d'armée et aux remblais de nos unités s'établissait comme suit : de 110 à 200 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 4 à 160 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 54 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 15 à 120 centimètres, entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

7. Le 15 mars 1989 également, des éléments du génie iranien, équipés de 8 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils traçaient une route au point de coordonnées 471-481, à 850 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

8. Le même jour, de 7 heures à 8 h 10, des éléments du génie iranien, équipés de 3 bulldozers, 2 rouleaux compresseur et 16 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes aux points de coordonnées 352-594, 238-719 et 299-665, à une distance de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

9. Le même jour, de 8 h 25 à 10 h 45, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 3 bulldozers et 26 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes longeant le Chatt al-Arab, aux points de coordonnées 490-362, 536-296, 432-534, 488-357 et 502-381, à une distance de 700 à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

10. Le 15 mars 1989 également, de 6 h 35 à 9 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer, 4 rouleaux compresseur, 1 excavatrice et 15 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils transportaient de la terre et consolidaient des routes aux points de coordonnées 548-228 et 547-228, à une distance de 750 à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

11. Le 16 mars 1989, la partie iranienne a installé 2 canons SPG-9 au point de coordonnées 945-807, à 500 mètres des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.

12. Le même jour, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 108 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 20 à 160 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 8 à 54 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 13 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

13. Le 16 mars 1989, à 7 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur, 1 excavatrice "Poclain" et 7 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à des travaux de terrassement sur une route au point de coordonnées 548-228, face au point de coordonnées 547-234 et à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

14. Le même jour, de 7 h 45 à 10 h 5, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur, 1 niveleuse et 10 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de routes aux points de coordonnées 352-595 et 236-719, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
15. Le 16 mars 1989 également, de 9 h 5 à 10 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 3 bulldozers et 23 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes aux points de coordonnées 479-472, 437-296 et 491-362, à 750 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
16. Le 17 mars 1989, à 11 h 15, quatre militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils creusaient une position au point de coordonnées 513-608, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre IVE corps d'armée.
17. Le même jour, à 14 h 10, deux militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils construisaient un poste d'observation sur la rive opposée du Kanjan, au point de coordonnées 164-771, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.
18. Le 17 mars 1989 également, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne dans le secteur de notre IIIe corps d'armée et face à nos remblais de défense s'établissait comme suit : de 112 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 5 à 58 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-110; de 15 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054; de 11 à 160 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-912.
19. Le même jour, de 9 h 40 à 10 h 20, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 3 bulldozers, 1 niveleuse et 24 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils consolidaient des routes longeant le Chatt al-Arab, aux points de coordonnées 514-413, 538-297 et 498-371, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
20. Le 17 mars 1989, de 7 h 10 à 7 h 50, des éléments du génie iranien, équipés de 3 pelleteuses, 1 rouleau compresseur et 11 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route aux points de coordonnées 239-718, 354-595 et 237-719, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
21. Le 17 mars 1989 également, à 6 h 35, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse et 9 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à des travaux de terrassement au point de coordonnées 549-221, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
22. Le 18 mars 1989, des éléments du génie iranien, équipés de 3 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils traçaient une piste au point de coordonnées 540-293, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

23. Le même jour, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées effectuées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 112 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 97 à 170 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 3, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 58 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 15 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

24. Le 18 mars 1989 également, de 9 h 5 à 11 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur, 8 camions à benne, 1 camion-citerne et 1 camionnette, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes et au transport de sable aux points de coordonnées 356-595 et 300-645, à une distance de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

25. Le même jour, à 16 heures, six militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils construisaient une position semi-circulaire entourée de sacs de sable et d'une hauteur d'un mètre au point de coordonnées 300-651, à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

26. Toujours le 18 mars 1989, de 8 h 30 à 10 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 4 bulldozers et 22 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils consolidaient des routes aux points de coordonnées 438-525, 448-508, 501-380 et 537-296, à des distances variant de 700 à 750 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

27. Du 17 mars à 15 h 30 au 18 mars à 7 h 10, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 1 bulldozer, 1 niveleuse et 15 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de routes aux points de coordonnées 548-228 et 547-228, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

28. Le 19 mars 1989, à 8 heures, quatre militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils construisaient un nouvel abri au point de coordonnées 811-742, à 500 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

29. Le même jour, à 12 heures, neuf militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils creusaient l'emplacement d'une position de tir au point de coordonnées 150-796, à 600 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.

30. Le 19 mars 1989 également, à 3 h 40, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer, 1 rouleau compresseur (niveleuse) et 10 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route au point de coordonnées 369-595 et transportaient de la terre au point de coordonnées 300-647, à une distance de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

31. Le même jour, de 8 h 30 à 10 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, 4 bulldozers, 1 rouleau compresseur, 2 niveleuses, 47 camions à benne, 1 camion-citerne et 1 camionnette "Land Cruiser", ont été

repérés alors qu'ils procédaient à la consolidation et la réfection de routes longeant le Chatt al-Arab, aux points de coordonnées 448-508, 432-534, 471-481, 543-275, 533-305, et 539-294 dans le secteur de notre VIIe corps d'armée.

32. Le 19 mars 1989 également, de 7 h 30 à 8 h 20, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer, 1 niveleuse et 9 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à des travaux de terrassement sur une piste entre les points de coordonnées 548-220 et 548-228, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

33. Le même jour, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 113 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 90 à 160 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 54 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 12 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 902-287 et 912-054.

34. Le 20 mars 1989, de 9 h 30 à 10 h 15, des éléments du génie iranien, équipés de 2 pelleteuses, 1 bulldozer et 2 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils consolidaient le remblai iranien situé au point de coordonnées 305-262, remettaient en état une route au point de coordonnées 266-709 et transportaient de la terre au point de coordonnées 274-696, à une distance de 700 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

35. Le même jour, à 12 h 55, 3 embarcations iraniennes ont été repérées alors qu'elles pénétraient l'un des plans d'eau du Chatt al-Arab, au point de coordonnées 758-131, à 1 300 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

36. Le 20 mars 1989 également, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux suite aux inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 118 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 35 à 170 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 7 à 56 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI
